



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :

Tournoi de doubles et mixte de Vénissieux 2025

N° de dossier Poona :

2402885

Club ou comité

Badminton Vénissieux Sud-Est 69

organisateur du tournoi :

Lieu de la compétition :

Gymnase du Lycée Jacques Brel et Gymnase Ostermeyer à Vénissieux

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFbAD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

--	--	--	--	--	--

Le niveau géographique de la compétition est :

National

2) La compétition se déroule du :

08-févr

2025

au

09-févr

2025

3) Dans :

2

salle(s) et sur

10

terrains

Salle 1 =

5

terrains

Salle 2 =

5

terrains

Salle 3 =

terrains

Salle 4 =

terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Olivier Martin (EBC69)

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Alexandre MILLOT

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

N2

à

NC

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFbAD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

DH et DD le samedi. Mixtes le dimanche.

9) Chaque joueur peut participer à maximum :

deux

discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

26/01	2025
-------	------

Le nombre maximum de joueurs sera de

250

 pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

--

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26839>

adresse postale :

--

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :
1 tableau

19 €

 2 tableaux

23 €

 3 tableaux

--

Par équipes

--

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net ou par virement

Association Badminton Vénissieux
IBAN : FR76 1027 8073 0800 0202 7540 130

Merci de préciser le nom ou les noms des joueurs concernés dans l'intitulé du virement et de prévenir que le paiement a été fait par virement en envoyant un mail à bvse.tournoi@gmail.com

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

31-janv	2025
---------	------

La confection des tableaux sera effectuée le :

31-janv	2025
---------	------

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

31-janv	2025
---------	------

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, un joueur privé de son partenaire peut demander son remplacement par un autre joueur correspondant aux exigences du tableau (CPPH et hiérarchie des têtes de série). S'il ne trouve pas de nouveau partenaire, la paire sera remplacée par la 1ère paire en liste d'attente de la série.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Spin Gold

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Sur un tablette à la table de marque.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

- Le nombre de participants est limité par tableau. En cas de dépassement du nombre d'inscrits prévu, une liste d'attente est constituée, par ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements). Une paire pourra également être mise en liste d'attente si l'écart entre les deux joueurs ou avec un autre joueur du tableau est trop important et ne respecte pas le règlement fédéral à ce sujet. Dans un premier temps, la paire sera avertie de l'impossibilité de l'inclure dans un tableau, les joueurs seront alors libres de se trouver un autre partenaire avec un CPPH permettant à la nouvelle paire d'entrer dans un tableau.

- Les organisateurs, en accord avec le juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.

- Les joueurs sont priés de respecter les lieux (salle et vestiaires) et de ne pas dégrader le matériel mis à disposition lors de la compétition (filets, poteaux, caisses plastiques...).

- Le club organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi national de la ville de Vénissieux, en observant ce règlement et en respectant les décisions du juge-arbitre.

- Les doubles dames et hommes seront joués le samedi, les mixtes le dimanche.

- Un tarif préférentiel de 12€ pour un ou deux tableaux sera appliqué pour les joueurs licenciés du BVSE.

- Le juge arbitre adjoint de la compétition sera Rémi Cachet (BCT38)

